

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie d'Enghien les Bains

Correspondant : M. Solène Rey, Mairie d'Enghien les Bains, 57 rue du général de Gaulle, 95880 Enghien les Bains, adresse internet : <https://www.ville-enghienlesbains.fr/>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : Réhabilitation et rénovation de l'atelier du 6 rue de Mora

Type de marché de travaux : exécution

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 45000000

Lieu d'exécution et de livraison : 6 rue de mora, 95880 Enghien les Bains

Code NUTS : FR108

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Chaque titulaire assure les travaux qui sont compris dans son lot .
- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Les travaux à réaliser sont décrits à chaque C.C.T.P. Ils vont de la démolition, au gros oeuvre aux travaux de finition. en tout état de cause le bâtiment sera livré travaux achevés . La période d'exécution est d'environ 12 mois .
- Valeur estimée (HT) : 2387032 euros (Euros)
- Descriptions concernant les achats complémentaires : Pour le lot n° 6 " Electricité", en complément de l'offre de base, le candidat doit chiffrer les travaux de sonorisation du bâtiment . Le chiffrage est reporté dans la DPGF correspondante. Le prix de la sonorisation sera analysée.

Prestations divisées en lots : oui

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché

Date prévisionnelle de commencement des travaux (Marché de travaux) : 15 octobre 2018

Cautionnement et garanties exigés : Aucun cautionnement ni aucune garantie n'est exigée .

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le délai de paiement est de 30 jours . La dépense sera imputé sur les fond propres de la commune .

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Chaque lot du marché sera attribué soit à une entreprise seule soit à un groupement d'entreprises conjoint ou solidaire. Le mandataire du groupement conjoint est solidaire, pour l'exécution du marché de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur. En application de l'article 45.V du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières

Les lots sont passés sous la forme de marché séparés. Cependant , les travaux constituent un ensemble. Chaque titulaire devra effectuer l'intégralité des travaux compris dans son lot. La réception des travaux sera formalisée par

un procès verbal de réception de travaux signés par l'ensemble des titulaires.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Conditions de participation :

• Critères de sélection des candidatures : En application de l'article 44 du décret n° 2016-360 relatif aux marchés publics, les candidatures qui ne présenteront pas de garanties professionnelles et financières suffisantes, ne seront pas admises.

Le candidat, qui, soit, ne dispose pas des références demandées, soit, est dans l'impossibilité objective de produire l'un des documents financiers demandés, pourra présenter tout autre justificatif permettant d'apprécier ces capacités professionnelles et financières.

Le candidat qui ne dispose pas de référence de même nature que les prestations faisant l'objet du marché pourra présenter tout autre justificatif permettant d'apprécier ces capacités professionnelles, techniques et financières. En application de l'article 55 du décret n° 2016-360 relatif aux marchés publics, il pourra être demandé aux entreprises dont la candidature est incomplète, de fournir les justificatifs manquants dans un délai inférieur à 48 heures ouvrables à compter de l'envoi de la demande

• Situation juridique - références requises : En application des dispositions des articles 48, 50 et 51 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, le candidat (ou chaque co-traitant en cas de groupement ainsi que les sous-traitants) transmettra à l'appui de sa candidature :

Les documents permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat et les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour l'engager :

- Documents relatifs aux pouvoirs

- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements habilitant le candidat à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ;

- une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par le candidat, conformément aux dispositions des articles 45 et 48 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, certifiant qu'il est en règle au regard des articles L5212-1 et L5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

- Une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

• Capacité économique et financière - références requises : La déclaration du chiffre d'affaire global et le chiffre d'affaires des travaux, objet du marché réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) : En cas de groupement, les justifications précitées devront être produites par chaque membre du groupement. L'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières des membres du groupement est globale.

Lorsque le candidat souhaite recourir à la sous-traitance, il doit produire les mêmes documents concernant les opérateurs économiques (ayant la qualité de sous-traitant) que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. Il doit, en outre, produire un engagement écrit du sous-traitant justifiant qu'il met ses capacités à la disposition du candidat.

Il est précisé que l'inexactitude des documents et renseignements mentionnés aux articles 48, 49 et à l'article 55 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 ou le refus de produire les pièces prévues aux articles D 8222-5 ou D 8222-7 et D 8222-8 du Code du travail conformément à l'article 55 décret n°2016-360 du 25 mars 2016 peut entraîner, par décision du représentant du pouvoir adjudicateur, la résiliation du marché aux frais et risques du titulaire. Cette résiliation sera précédée d'une mise en demeure de quinze jours au cours de laquelle le titulaire du marché pourra présenter ses observations et/ou produire les documents.

• Référence professionnelle et capacité technique - références requises : Une liste détaillée de travaux exécutés pour le lot concerné auprès des collectivités publiques au cours des cinq dernières années.

- Effectifs moyens annuels de la société en charge des travaux et importance du personnel d'encadrement pour les 3 dernières années

- Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour mener à bien les travaux, objets du marché

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) : Ces principales références doivent indiquer le montant et le contenu des travaux, la date et le destinataire. Ces références devront être présentées à l'appui de certificats de capacité du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat précisant les coordonnées téléphoniques d'un interlocuteur représentant le donneur d'ordre.

Ces références doivent être d'une complexité égale aux travaux du marché et attester de la bonne exécution de prestations antérieures.

En cas de groupement, les justifications précitées devront être produites par chaque membre du groupement.

L'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières des membres du groupement est globale.

Lorsque le candidat souhaite recourir à la sous-traitance, il doit produire les mêmes documents concernant les opérateurs économiques (ayant la qualité de sous-traitant) que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. Il

doit, en outre, produire un engagement écrit du sous-traitant justifiant qu'il met ses capacités à la disposition du candidat.

Il est précisé que l'inexactitude des documents et renseignements mentionnés aux articles 48, 49 et à l'article 55 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 ou le refus de produire les pièces prévues aux articles D 8222-5 ou D 8222-7 et D 8222-8 du Code du travail conformément à l'article 55 décret n°2016-360 du 25 mars 2016 peut entraîner, par décision du représentant du pouvoir adjudicateur, la résiliation du marché aux frais et risques du titulaire. Cette résiliation sera précédée d'une mise en demeure de quinze jours au cours de laquelle le titulaire du marché pourra présenter ses observations et/ou produire les documents.

Marché réservé : Non

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

Autres renseignements demandés :

- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements habilitant le candidat à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs de signature

Nombre de candidats :

- Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue (procédure négociée, dialogue compétitif) : Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : NON

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 10 septembre 2018 à 17 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires : Le présent avis concerne marché passé selon une procédure adaptée (ART 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics). Il vise les travaux de réhabilitation et la rénovation de l'atelier du 6 rue de Mora . Il est divisé en 6 lots sous forme de marché séparé. Pour le lot 2, les candidats devront répondre à la variante obligatoire alternative « remplacement de la couverture et du bardage en zinc ». La réponse à la solution de base est obligatoire. Pour le lot n° 6 les candidats devront répondre à la tranche conditionnelle « sonorisation du bâtiment » . Les candidats doivent remettre par lot , un A.E complété , la ou les DPGF , un M.T comprenant les documents énumérés a l'article 4.2 du RC, un planning d'exécution des prestations et ou travaux détaillé, la ou les DPGF complétée Critères : Lot 1 : Prix des travaux : 60 % Il sera tenu compte du prix global renseigné dans la décomposition de prix global et forfaitaire. Délais d'exécution des travaux : 10% Il sera tenu compte des délais d'exécution des travaux contenus dans le planning proposé par le candidat ainsi que de leur cohérence . Valeur technique : 25% décomposée comme suit : Moyens humains (au regard de CV, niveau d'expérience, sensibilisation au respect des règles de chantier) et moyens matériels dédiés à l'exécution des travaux : 15 % Méthodologie générale de travail pour exécuter les travaux (et notamment au regard de l'approvisionnement de chantier et des installations de chantier) :10 % Qualité des matériaux proposés : 5 % Lots n° 2 à n° 4: Prix des travaux 60 % Il sera tenu compte du prix global renseigné dans les décompositions de prix global et forfaitaire (offre de base et variante pour le lot 2) Délais d'exécution des travaux 10 % Il sera tenu compte des délais d'exécution des travaux contenus dans le planning proposé par le candidat ainsi que de leur cohérence . Valeur technique 25 % : Moyens humains (au regard de CV, niveau d'expérience, sensibilisation au respect des règles de chantier) et moyens matériels dédiés à l'exécution des travaux 15 % Méthodologie générale de travail pour exécuter les travaux (et notamment au regard de l'approvisionnement de chantier) 10 % Qualité des matériaux proposés : 5 % Lot n° 5 : Prix des travaux 60 % Il sera tenu compte des prix globaux renseignés dans la décomposition de prix global et forfaitaire Délais d'exécution des travaux 10 % Il sera tenu compte des délais d'exécution des travaux contenus dans les planning proposés pour la tranche ferme et conditionnelle par le candidat ainsi que de leur cohérence . Visite obligatoire : S'agissant des lots n° 1 et 2, chaque candidat devra obligatoirement s'être rendu sur le site de l'atelier sis 6 rue de Mora 95 880 Enghien les Bains, préalablement à la remise de l'offre, afin de reconnaître le lieu où les travaux doivent être exécutées. Les candidats ne pourront en aucun cas arguer d'un manque d'information ou d'imprécision dans les pièces de marché ni se prévaloir de la méconnaissance du site en cas de litige sur l'exécution des travaux. Les dates de visites sont le : 6 août 2018 à 10h00 , 14 août 2018 à 10h00, 27 août 2018 à 10h 00 et le 3 septembre 2018 à 10h00 Les candidats devront s'adresser à chacune des personnes ci-dessous désignées qui visera ou fera viser le certificat de visite dont le modèle est annexé au dossier de consultation : Service bâtiment : Olivier BRATIGNY , Directeur Adjoint aux Services techniques et Architecte DGPL Tél : 0134284605 - 0680030937 Courriel : obratigny@enghien95.fr Franck Valbonesi , Tél : 01 34 28 45 11 - 06 87 59 01 69 Courriel : fvalbonesi@enghien95.fr Christophe Jubeau , Tél : 01 34 28 45 88 - Mobile : 06 30 29 55 34 Courriel : cjubeau@enghien95.fr Rendez-vous devant le bâtiment des services techniques de l'Hôtel de ville - 57 rue du général de Gaulle 95 880 Enghien les Bains La présence du candidat devra être confirmée, par courriel réceptionnée au plus tard la veille de la visite, à l'adresse courriel suivante : marchepublic@enghien95.fr (bien préciser l'affaire sur le courriel). Cette visite se déroulera en présence des représentants de la Commune d'Enghien-les-Bains et éventuellement du cabinet d'études BETHIC. Au cours de la visite, il ne sera apporté aucune réponse aux questions éventuelles émanant des candidats. Ces questions devront être adressées par écrit à l'issue de la visite à l'adresse courriel marchepublic@enghien95.fr. Les réponses écrites seront diffusées à l'ensemble des concurrents. Le certificat de visite devra obligatoirement être inséré dans la proposition de chaque concurrent. A défaut, l'offre sera jugée irrégulière.

Les modalités de dépôts des plis sont décrites à l'article 5 du RC. Les avances seront réglées conformément à l'article 110 du décret. Aucune retenue de garantie ne sera déduite des factures présentées par le titulaire du marché.

Conformément aux dispositions de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, dans le cas où les offres lui conviennent, la collectivité se réserve le droit de ne pas négocier.

Dans le cas contraire, la collectivité négociera avec les candidats les mieux classés au stade d'une première analyse des offres sur la base des critères de jugement des offres énoncés à l'article 6 du présent règlement de consultation.

Compte tenu du nombre de caractères techniquement limité dans le présent avis d'appel public à la concurrence, il convient de se reporter au règlement de la consultation pour les autres informations relatives aux modalités de la consultation et à la présentation de l'offre.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01 août 2018

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

Mme REY Solène , Mairie d'Enghien les Bains, 57 rue du général de Gaulle, 95880 Enghien les bains, tél. :

01 34 28 46 37, courriel : marchepublic@enghien95.fr, adresse internet : <https://www.ville-enghienlesbains.fr/>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Mme REY Solène , Mairie d'Enghien les

Bains, 57 rue du général de Gaulle, 95880 Enghien les bains, tél. : 01 34 28 46 37, courriel :

marchepublic@enghien95.fr, adresse internet :

<https://marches.maximilien.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=311668&orgAcror>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : Mme REY Solène ,

Mairie d'Enghien les Bains, 57 rue du général de Gaulle <https://www.ville-enghienlesbains.fr/>, 95880 Enghien les

bains, tél. : 01 34 28 46 37, courriel : marchepublic@enghien95.fr, adresse internet : [https://www.ville-](https://www.ville-enghienlesbains.fr/)

[enghienlesbains.fr/](https://www.ville-enghienlesbains.fr/)

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy Pontoise, 2/4 boulevard de l'Hautil,

95027 Cergy pontoise, courriel : greffe.ta-cergy.pontoise@juradm.fr, adresse internet : [https://cergy-](https://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr)

[pontoise.tribunal-administratif.fr](https://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr)

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Cergy Pontoise, 2/4 boulevard de l'Hautil, 95027 Cergy pontoise, courriel : [greffe.ta-](mailto:greffe.ta-cergy.pontoise@juradm.fr)

[cergy.pontoise@juradm.fr](mailto:greffe.ta-cergy.pontoise@juradm.fr), adresse internet : <http://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/>

Nature et désignation des lots :

Lot(s) 1 Travaux de démolition, gros oeuvre, carrelage , faïence et voirie et réseaux divers

Ce lot comprend les travaux de démolition, gros oeuvre, carrelage , faïence et voirie et réseaux divers

C.P.V. - : Objet principal : 45111100

• Objets complémentaires : 45223220

• Objets complémentaires : 45431000

Coût estimé (HT) : 500000 euros (Euros)

Informations complémentaires :

L'ensemble des besoins est décrit au CCTP concerné. Le titulaire s'engage sur un délai d'exécution des prestations et travaux à réaliser . Ce délai court à compter de la réception de l'ordre de service

Lot(s) 2 Travaux sur la structure extérieure

Ce lot comprend la charpente métallique, la couverture, le bardage, la menuiserie extérieure ainsi que la métallerie

C.P.V. - : Objet principal : 45261000

• Objets complémentaires : 44142000

• Objets complémentaires : 45420000

Coût estimé (HT) : 1505000 euros (Euros)

Informations complémentaires :

L'ensemble des besoins est décrit au CCTP concerné. Le titulaire s'engage sur les délais qu'il indique pour réaliser les prestations et ou travaux de son lot . Le délai d'exécution court à compter de la réception de l'ordre de service.

Pour ce lot, le candidat devra obligatoirement répondre à la variante en plus de sa réponse à l'offre de base. La

variante obligatoire alternative à la solution de base concerne le remplacement de la couverture - bardage en zinc .

Le candidat chiffrera dans la DPGF correspondante le prix de cette variante qui sera prise en compte dans l'analyse

.

Lot(s) 3 Travaux sur la structure intérieure

Ce lot comprend les cloisons, les doublages, les faux plafonds et les menuiseries intérieures

C.P.V. - : Objet principal : 44112300

• Objets complémentaires : 45421000

Coût estimé (HT) : 85000 euros (Euros)

Informations complémentaires :

L'ensemble des besoins est décrit au CCTP concerné. Le titulaire s'engage a respecter le délai d'exécution qu'il indique pour réaliser les prestations et ou travaux compris dans son lot .

Le délai d'exécution court à compter de la réception de l'ordre de service.

Lot(s) 4 Travaux de peinture et de revêtement des sols souples

Ce lot comprend les travaux de peinture et de revêtement des sols souples

C.P.V. - : Objet principal : 45442100

• Objets complémentaires : 45432100

Coût estimé (HT) : 13000 euros (Euros)

Informations complémentaires :

L'ensemble des besoins est décrit au CCTP concerné. Le titulaire s'engage à respecter le délai d'exécution qu'il indique pour réaliser les prestations et ou travaux compris dans son lot .

Le délai d'exécution court à compter de la réception de l'ordre de service.

Lot(s) 5 Travaux de plomberie, sanitaire, chauffage , ventilation et climatisation

Ce lot comprend les travaux de plomberie, sanitaire, chauffage , ventilation et climatisation

C.P.V. - : Objet principal : 45330000

• Objets complémentaires : 45331000

• Objets complémentaires : 45232460

Coût estimé (HT) : 120000 euros (Euros)

Informations complémentaires :

L'ensemble des besoins est décrit au CCTP concerné. Le titulaire s'engage à respecter le délai d'exécution qu'il indique pour réaliser les prestations et ou travaux compris dans son lot .

Le délai d'exécution court à compter de la réception de l'ordre de service.

Lot(s) 6 Travaux d'électricité

Ce lot comprend les travaux d'électricité courants fort et faible

C.P.V. - : Objet principal : 45310000

Coût estimé (HT) : 168000 euros (Euros)

Informations complémentaires :

L'ensemble des besoins est décrit au CCTP concerné. Le titulaire s'engage à respecter le délai d'exécution qu'il indique pour réaliser les prestations et ou travaux compris dans son lot et ce , pour chaque tranche.

Le délai d'exécution court à compter de la réception de l'ordre de service.

Le lot comporte une tranche ferme portant sur la réalisation de prestations travaux d'électricité courant fort et faible dont les prix sont renseignés à la DPGF correspondantes. Le lot comporte une tranche conditionnelle portant sur la sonorisation du bâtiment . Le candidat devra chiffrer cette prestation à la DPGF correspondante. Le prix renseigné sera pris en compte dans l'analyse du critère prix.

La tranche conditionnelle sera levée sur ordre de service du pouvoir adjudicateur sur la durée totale du marché . Il est précisé qu'en cas de non affermissement de la tranche conditionnelle, le titulaire ne bénéficiera d'aucune indemnité d'attente ou de dédit.